



Grandir avec le cheval : l'équitation scolaire comme expérience du vivant

**THÈME FPC ÉQUITATION
SCOLAIRE
Avec Nicolas SANSON**

ORGANISATEUR

CRE CVL

☎ 02.36.38.02.57

✉ centre-val-de-loire@ffe.com

LIEU

MARCILLY EN VILLETTE (45)

DATE

Mardi 24/11/2026

TARIF

175€/journée

(Prise en charge possible par OCAPIAT pour les salariés et apprentis, par VIVEA pour les exploitants)

Pré requis :

Pour participer aux formations dispensées par le Comité Régional d'Équitation Centre-Val de Loire vous devez impérativement :

- être titulaire d'un diplôme ouvrant droit à l'animation, l'enseignement ou l'encadrement des activités équestres contre rémunération,
- disposer d'une licence fédérale en cours de validité.

Dans certaines conditions, les élèves moniteurs en apprentissage disposant de l'AE pourront être acceptés, toutefois, ils ne seront pas prioritaires.

Accessibilité des personnes en situation de handicap :

Les formations dispensées par le CRE CVL sont accessibles aux personnes en situation de handicap (salles PMR sur le Parc Équestre, clubs labellisés).

Merci de préciser vos besoins spécifiques lors de votre inscription afin que le CRE CVL puisse mettre en place les aménagements nécessaires au bon déroulement de votre participation.

Lieu de formation :

Au Centre Équestre de Marcilly en Villette.

Les infrastructures du Centre Équestre de Marcilly sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Exposé des motifs de la formation :

L'accueil du public scolaire représente un enjeu important pour les centres équestres tant sur le plan économique que sur le plan pédagogique. Le contact avec l'animal, la rigueur qu'il exige comme les qualités psychomotrices qu'il permet de développer en font un puissant vecteur d'éducation et d'épanouissement au service des enfants et adolescents. De plus en plus d'établissements scolaires souhaitent intégrer les activités équestres à leur programme éducatif et il est essentiel que les enseignants des clubs soient formés pour proposer des contenus pédagogiques adaptés et compatibles avec ce contexte réglementaire spécifique.

Objectif général de l'action de formation :

Être capable de concevoir et mettre en œuvre un programme pédagogique s'adressant à un public scolaire, répondant aux attentes et contraintes des écoles.

Objectifs intermédiaires :

OI.1 : Identifier les contraintes et perspectives liées au cadre scolaire.

OI.2 : Être capable de construire une séance adaptée à l'âge et au niveau des élèves.

OI.3 : Utiliser la relation au cheval comme point de départ des apprentissages.

OI.4 : Être capable de construire une progression allant de la rencontre vers l'autonomie.

Évaluation de la formation :

Évaluation des pré requis par une grille d'auto-évaluation en amont de la formation.

Évaluation continue des acquis au cours de la formation par le formateur par le biais d'échanges et de questions/réponses, ainsi que par une grille d'auto-évaluation à chaud en fin de formation.

Évaluation de la satisfaction par un questionnaire d'auto-évaluation donné en fin de formation.

Évaluation des effets sur la pratique professionnelle via une évaluation à froid sous forme d'un Google Forms en fin de saison.

Programme de formation

Module 1 : 7h00

Mardi 24/11/2026

○ **Objectif pédagogique 1 :**

Identifier les contraintes et perspectives liées au cadre scolaire

Contenus :

- Le cadre réglementaire ;
- Les attentes de l'école ;
- Les besoins de l'enfant.

○ **Objectif pédagogique 2 :**

Être capable de construire une séance adaptée à l'âge et au niveau des élèves.

Contenus :

- Que veut-on faire-faire ?
- Qu'est-ce que le cheval et l'élève construisent ensemble ?
- Passer d'une logique de consigne/exécution à une logique de problème/observation/adaptation.

○ **Objectif pédagogique 3 :**

Utiliser la relation au cheval comme point de départ des apprentissages.

Contenus :

- Approcher et rentrer en relation ;
- Observer les réactions du cheval ;
- Prendre en compte la réponse du cheval.

○ **Objectif pédagogique 4 :**

Être capable de construire une progression allant de la rencontre vers l'autonomie.

Contenus :

- Rencontrer, observer, communiquer ;
- Agir, s'adapter ;
- Devenir autonome.

Moyens & méthodes pédagogiques :

- Partie théorique en salle avec vidéo-projecteur.
- Partie pratique, en manège, avec un poney pour 2 stagiaires.

Moyens d'encadrement : (présentation de l'intervenant)

Nicolas SANSON, formateur indépendant, bénéficie de plus de 30 ans d'expérience dans la formation professionnelle, notamment dans les domaines de la pédagogie, de la didactique et de l'entraînement.

Ancien Écuyer du Cadre Noir de Saumur, il a également occupé le poste de Directeur adjoint du Pôle Formation Professionnelle de l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation. Avant de rejoindre l'École Nationale d'Équitation, il a exercé 7 ans en tant que moniteur puis instructeur en club.

Que prévoir :

- Venir en tenue d'enseignant d'équitation.